

## **DÉCISION DU PRÉSIDENT**

### **N° D2026-022**

**Objet : Subventions liées à l'habitat pour la réalisation de travaux dans le cadre des aides à l'Habitat**

#### **LE PRÉSIDENT**

VU les dispositions du code général des collectivités territoriales relatives aux différentes délégations de compétence accordées par le Conseil communautaire au Président et notamment les articles L. 5211-10 et L. 2122-22 ;

VU la délibération n°2025-234 en date du 16 décembre 2025 donnant délégation de pouvoir au Président par le Conseil communautaire, notamment en matière des subventions liées à l'habitat dans le cadre de l'OPAH ou du programme « Habiter Mieux » ;

VU la délibération n° 2018-079 du 12 avril 2018 approuvant le lancement de la précédente OPAH ;

VU la délibération n° 2019-015 du 13 février 2019 approuvant la mise en place des aides pour les propriétaires dans le cadre de la plateforme de rénovation énergétique locale ;

VU la délibération n° 2023-108 en date du 25 mai 2023 apportant une modification des aides durant la période transitoire entre les deux OPAH ;

VU la délibération n° 2023-296 approuvant le lancement de la nouvelle OPAH pour la période 2024-2027 ;

- **DÉCIDE** d'attribuer une aide en faveur des propriétaires occupants et bailleurs ci-dessous pour la réalisation de travaux de réhabilitation globale, d'autonomie et de précarité énergétique :

Dans le cadre de la nouvelle OPAH :

- Une aide de 36 115 € pour le dossier d'ALFA3A – 01500 AMBÉRIEU-EN-BUGEY pour 3 logements situés 17 rue Charcot 01500 Saint-Denis-en-Bugey
- Une aide de 562 € pour le dossier de M. VETTARD Gérard – 01510 ORDONNAZ
- Une aide de 1 500 € pour le dossier de Mme PIN Simone – 01800 MEXIMIEUX
- Une aide de 2 000 € pour le dossier de Mme ESSERTIER Claudette – 01800 SAINT-MAURICE-DE-GOURDANS
- Une aide de 778 € pour le dossier de Mme ADLOUNI Faiza – 01360 LOYETTES
- Une aide de 3 000 € pour le dossier de Mme NOLL Corinne – 01150 VAUX-EN-BUGEY

- Une aide de 11 500 € pour le dossier de Mme GIRAUD Christiane – 01500 AMBÉRIEU-EN-BUGEY
- Une aide de 1 942 € pour le dossier de Mme BOUCHON Bernadette – 01500 AMBÉRIEU-EN-BUGEY
- Une aide de 2 000 € pour le dossier de Mme GRIMOUD PAULETTE – 01800 LE MONTELLIER
- Une aide de 1 864 € pour le dossier de Mme CAPRON Lydia – 01500 SAINT-DENIS-EN-BUGEY
- Une aide de 2 000 € pour le dossier de M. FRANCOIS Christian – 01360 LOYETTES
- Une aide de 1 330 € pour le dossier de M. TUSSOT Georges – 01500 SAINT-MAURICE-DE-RÉMENS.

Dans le cadre de la Plateforme :

- Une aide de 750 € pour le dossier de M. RONGER Romain – 01230 TORCIEU
- Une aide de 750 € pour le dossier de M. BEJUIT Philippe – 01360 LOYETTES
- Une aide de 750 € pour le dossier de M. POINTIS Victor – 01150 SAINTE-JULIE.

*En application du code général des collectivités territoriales,  
il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil communautaire.  
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, 13 février 2026  
Publiée le 17 FEV. 2026*

Fait à Chazey-sur-Ain, le 13 février 2026.

Le Président  
de la Communauté de communes



Jean-Louis GUYADER

